

Fiche de données de sécurité

selon ISO/DIS 11014

1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

Identificateur de produit

Nom du produit **Magnesium oxalate**

Code du produit 43976

No CAS:

547-66-0

Numéro CE:

208-932-1

Numéro index:

607-007-00-3

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées.

Utilisation identifiée: SU24 Recherche scientifique et développement

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Producteur/fournisseur :

Alfa Aesar

Thermo Fisher Scientific Chemicals, Inc.

30 Bond Street

Ward Hill, MA 01835-8099

Tel: 800-343-0660

Fax: 800-322-4757

Email: tech@alfa.com

www.alfa.com

Service chargé des renseignements : Département sécurité du produit.

Numéro d'appel d'urgence:

Pendant les heures normales de bureau (du lundi au vendredi, 8 heures-19 heures HNE), composez le (800) 343-0660. Après les heures normales de bureau, appelez Carechem 24 au (866) 928-0789.

2 Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange



GHS07

Acute Tox. 4 H302 Nocif en cas d'ingestion.

Acute Tox. 4 H312 Nocif par contact cutané.

Autres dangers qui ne nécessitent pas une classification Aucune information connue.

Éléments d'étiquetage

Éléments d'étiquetage SGH La substance est classifiée et étiquetée selon le Système Général Harmonisé (GHS).

Pictogrammes de danger



GHS07

Mention d'avertissement Attention

Mentions de danger

H302+H312 Nocif en cas d'ingestion ou de contact cutané.

Conseils de prudence

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P301+P312 EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin/.../en cas de malaise.

P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin/.../en cas de malaise.

P363 Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

P322 Mesures spécifiques (voir sur cette étiquette).

P501 Eliminer le contenu/réceptacle conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

WHMIS

D1B - Matières toxiques ayant des effets toxiques immédiats et graves



Système de classification :

H/MIS-ratings (gamme 0-4)

(Hazardous Materials Identification System)

HEALTH 2 Santé (effets aigus) = 2

FIRE 1 Inflammabilité = 1

REACTIVITY 0 Danger Physique = 0

Autres dangers

Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT: Non applicable.

vPvB: Non applicable.

3 Composition/informations sur les composants

Caractérisation chimique: Substances

No. CAS Désignation

547-66-0 Magnesium oxalate

Code(s) d'identification

Numéro CE: 208-932-1

Numéro index: 607-007-00-3

4 Premiers secours

Description des premiers secours

après inhalation :

Donner de l'air frais. Assistance respiratoire si nécessaire. Tenir le malade au chaud. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

Demander immédiatement conseil à un médecin

Nom du produit **Magnesium oxalate**

(suite de la page 1)

après contact avec la peau :

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

Demander immédiatement conseil à un médecin

après contact avec les yeux : Lavage avec de l'eau en écartant les paupières plusieurs minutes et consulter un médecin.

après ingestion : Recourir à un traitement médical

Indications destinées au médecin :

Principaux symptômes et effets, aigus et différés Pas d'autres informations importantes disponibles.

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires Pas d'autres informations importantes disponibles.

5 Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction

Moyens d'extinction: CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants par de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Si ce produit est impliqué dans un incendie, ce qui suit peuvent être dégagées:

Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone

Fumée d'oxyde métallique

Conseils aux pompiers

Équipement spécial de sécurité :

Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant

Porter un vêtement de protection totale

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

Veiller à une aération suffisante

Précautions pour la protection de l'environnement:

Ne pas permettre à la matière de se libérer dans l'environnement sans autorisation gouvernementale réglementaire.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage: Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

Prévention des risques secondaires: Aucune mesure particulière n'est requise.

Référence à d'autres sections

Afin d'obtenir des informations sur une manipulation sûre, consulter le chapitre 7

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13

7 Manipulation et stockage

Manipulation :

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Tenir les emballages hermétiquement fermés

Conserver au frais et au sec en fûts très bien fermés

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Préventions des incendies et des explosions: Aucune information connue.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stockage :

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage : Aucune exigence particulière.

Indications concernant le stockage commun : Ne pas conserver avec les agents d'oxydation

Autres indications sur les conditions de stockage :

Tenir les emballages hermétiquement fermés

Stockage au frais et au sec dans des fûts bien fermés

Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques :

Hotte de laboratoire fonctionnant correctement, conçue pour les produits chimiques dangereux, et ayant une vitesse moyenne d'aspiration de 30 mètres par minute.

Paramètres de contrôle

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail : néant

Indications complémentaires : Aucune donnée

Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuel :

Mesures générales de protection et d'hygiène :

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

Tenir à l'écart de produits alimentaires, de boissons et de nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Éviter tout contact avec les yeux et avec la peau

Maintenir un environnement ergonomique de travail approprié.

Protection respiratoire : Protection respiratoire en cas de fortes concentrations

Protection des mains :

Gants étanches

Contrôler l'état en bonne forme des gants de protection avant chaque usage.

Le choix de gants appropriés ne dépend pas seulement du matériau, mais également d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre.

Protection des yeux :

Lunettes de protection.

Protection du visage

Protection du corps : Vêtements de travail protecteurs.

9 Propriétés physiques et chimiques

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Indications générales.

Aspect:

Forme : poudre

Couleur : blanc

Odeur : inodore

Seuil olfactif: Non déterminé.

valeur du pH: Non applicable.

Modification d'état

Point de fusion : Se décompose

Point d'ébullition : non déterminé

(suite page 3)
CAF

Nom du produit **Magnesium oxalate**

(suite de la page 2)

Température et début de la sublimation : non déterminé

Point d'éclair : non applicable
Inflammabilité (solide, gazeux) : Non déterminé.
Température d'inflammation : Non déterminé
Température de décomposition : 150 °C
Auto-inflammabilité : Non déterminé.

Danger d'explosion : Le produit n'est pas explosif.

Limites d'explosivité :
inférieure : Non déterminé
supérieure : Non déterminé
Pression de vapeur : Non applicable.
Densité à 20 °C : 2.45 g/cm³
Densité relative : Non déterminé.
Densité de vapeur : Non applicable.
Vitesse d'évaporation : Non applicable.

Solubilité dans/miscibilité avec
l'eau : Non déterminé
les solvants polaires : Soluble dans acide minérale diluante.
Coefficient de partage (n-octanol/eau) : Non déterminé.
Viscosité :
dynamique : Non applicable.
cinématique : Non applicable.
Autres informations : Pas d'autres informations importantes disponibles.

10 Stabilité et réactivité

Réactivité Aucune information connue.
Stabilité chimique Stable dans les conditions recommandées de stockage.
Décomposition thermique / conditions à éviter : Pas de décomposition en cas de stockage et de manipulation conformes.
Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue
Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.
Matières incompatibles: Agents d'oxydation
Produits de décomposition dangereux:
Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone
Fumée d'oxyde métallique

11 Informations toxicologiques

Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë :
Nocif par contact avec la peau.
Nocif en cas d'ingestion.
Danger par résorption dermique.
Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification : Aucune donnée
Irritation de la peau ou de la corrosion: Irrite la peau et les muqueuses.
Irritation des yeux ou de la corrosion: Effet d'irritation.
Sensibilisation : Aucun effet de sensibilisation connu.
Mutagénicité sur les cellules germinales Aucun effet connu.
Carcinogenicity:
Aucune donnée de classification disponible concernant les propriétés cancérigènes de cette matière de la part de EPA, IARC, NTP, OSHA et ACGIH.
Toxicité pour la reproduction: Aucun effet connu.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles du système - exposition répétée: Aucun effet connu.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles du système - exposition unique: Aucun effet connu.
Risque d'aspiration: Aucun effet connu.
Toxicité subaiguë à chronique: Aucun effet connu.
Indications toxicologiques complémentaires : D'après ce que nous savons, la toxicité aiguë et chronique de cette substance n'est pas complètement connue.

12 Informations écologiques

Toxicité
Toxicité aquatique : Pas d'autres informations importantes disponibles.
Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.
Comportement dans des compartiments de l'environnement :
Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.
Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.
Autres indications écologiques :
Indications générales :
Ne pas permettre à la matière de se libérer dans l'environnement sans autorisation gouvernementale réglementaire.
Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.
Une pénétration dans l'environnement est à éviter.
Résultats des évaluations PBT et VPVB
PBT: Non applicable.
vPvB: Non applicable.
Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles.

13 Considérations relatives à l'élimination

Méthodes de traitement des déchets
Recommandation :
Remettre à la collecte de déchets toxiques ou apporter à la déchetterie pour déchets dangereux.
Doit faire l'objet d'un traitement spécial conformément aux prescriptions légales.
Consulter les réglementations d'Etat, locales ou nationales pour une élimination appropriée.
Emballages non nettoyés :
Recommandation : Evacuation conformément aux prescriptions légales.

14 Informations relatives au transport

No. UN
DOT, IMDG, IATA UN3288
Nom d'expédition des Nations unies
DOT SOLIDE INORGANIQUE TOXIQUE, N.S.A. (Magnesium oxalate)

(suite page 4)
CAF

Nom du produit Magnesium oxalate

(suite de la page 3)

IMDG, IATA	TOXIC SOLID, INORGANIC, N.O.S. (Magnesium oxalate)
Classe(s) de danger pour le transport	
DOT	
	
Class Label	6.1 Toxic substances.
Classe	6.1
Étiquette	6.1 (T5) Matières toxiques.
IMDG, IATA	6.1
	
Class Label	6.1 Toxic substances.
	6.1
Groupe d'emballage	
DOT, IMDG, IATA	III
Dangers pour l'environnement:	Non applicable.
Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Attention: Matières toxiques.
Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC	Non applicable.
Indications complémentaires de transport :	
DOT	
Polluant marin (DOT):	Non
Quantités exceptées (EQ):	E1
Quantités limitées (LQ)	5 kg
Catégorie de transport	2
Codé de restriction en tunnels	E
"Règlement type" de l'ONU:	UN3288, SOLIDE INORGANIQUE TOXIQUE, N.S.A. (Magnesium oxalate), 6.1, III

15 Informations réglementaires

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Éléments d'étiquetage SGH La substance est classifiée et étiquetée selon le Système Général Harmonisé (GHS).

Pictogrammes de danger



GHS07

Mention d'avertissement Attention

Mentions de danger

H302+H312 Nocif en cas d'ingestion ou de contact cutané.

Conseils de prudence

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P301+P312 EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin/.../en cas de malaise.

P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin/.../en cas de malaise.

P363 Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

P322 Mesures spécifiques (voir sur cette étiquette).

P501 Eliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

Prescriptions nationales :

Tous les composants de ce produit sont répertoriés dans la US Environmental Protection Agency Toxic Substances Control Act inventaire des substances chimiques.)

Tous les composants de ce produit figurent sur la liste canadienne des substances non domestiques (NDSL).

Indications sur les restrictions de travail :

Respecter les limitations d'emploi pour les jeunes

Pour l'utilisation: seulement par des personnes techniquement qualifiées.

Classe de pollution des eaux : Classe de danger pour l'eau 1 (Classification propre) (classe de pollution des eaux 1) : peu polluant

Autres prescriptions, restrictions et règlements d'interdiction

Substances extrêmement préoccupantes (SVHC) selon le Règlement (CE) n o de 1907/2006 REACH. La substance n'est pas répertoriée.

Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

16 Autres informations

Les employeurs devraient considérer cette information seulement comme complément à leurs propres informations et devraient, de manière autonome, décider si cette information doit être appliquée afin d'assurer une utilisation correcte et de protéger la santé et la sécurité des employés. Cette information est fournie sans garantie et toute utilisation du produit non conforme à cette fiche de données de sécurité, ou en combinaison avec tout autre produit ou procédé, incombe à la responsabilité de l'utilisateur.

Service établissant la fiche de données de sécurité: Global Marketing

Acronymes et abréviations:

IATA-DGR: Dangerous Goods Regulations by the "International Air Transport Association" (IATA)

ICAO: International Civil Aviation Organization

ICAO-TI: Technical Instructions by the "International Civil Aviation Organization" (ICAO)

IMDG: Code maritime international des marchandises dangereuses

DOT: US Department of Transportation

IATA: transport aérien international

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

HMIS: Hazardous Materials Identification System (USA)

WHMIS: Workplace Hazardous Materials Information System (Canada)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

DL50: dose létale, 50 pour cent

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

ACGIH: American Conference of Governmental Industrial Hygienists (USA)

OSHA: sécurité et administration de la santé au travail (USA)

NTP: National Toxicology Program (USA)

IARC: International Agency for Research on Cancer

EPA: Environmental Protection Agency (USA)